

AVIS D’AFFICHAGE

relatif à la publicité des actes

Conformément aux dispositions légales relatives à l’information des habitants et à la publication des actes des EPCI, et notamment les articles L5211-1, L2121-25, L5211-46, L5211-47 et L5211-48 du code général des collectivités territoriales, le public est informé des délibérations du Bureau suivantes, dont le dispositif est tenu à sa disposition :

**Communauté d’Agglomération
Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) issue de la fusion
Bureau réuni en date du 15 octobre 2018, 65 membres en exercice
Présidé par Fabian JORDAN**

(Convocation envoyée le 9 octobre 2018)

COMPTE RENDU SUCCINCT

PRESENTS (52) : Mme BALANCHE, M BITSCHENE, Mme BONI DA SILVA, Mme BOUR, M. BUCHERT, Mme BUCHERT, M. BUX, M. COUCHOT, Mme DHALLENNE, M. DUMEZ, M. DUSSOURD, M. EICHER, , M. FREY, M. FUCHS, M. GOEPFERT, M. GOESTER, Mme GOLDSTEIN, Mme GRETH, M. HAGENBACH, M. HAYE, M. HILLMEYER, M. HOME, Mme JENN, M. JORDAN, M. JULIEN, M. KASTLER, Mme KEMPF, Mme LAEMLIN, M. LE GAC, M. LIPP, Mme LUTZ, M. MAITREAU, Mme MEHLEN, M. MOR, M. MUNCK, M. NEMETT, M. NEUMANN, M. NICOLAS, M. QUIN, M. RAMBAUD, M. RICHE, M. SALZE, M. SCHILDKNECHT, M. SCHNEIDER, M. SPIEGEL, Mme STRIFFLER, M. STRIFFLER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, M. VIOLA, M. WALTER et Mme ZELLER.

EXCUSES / ABSENTS (10) : M BILA, M. DANTZER, M. ENGASSER, M. GUTH, M. HASSLER, M. LECONTE, M. LOGEL, M. MENSCH, M. SCHILLINGER et M. VONFELT.

PROCURATIONS (3) : Mme MILLION à M. JORDAN, Mme RAPP à M. MAITREAU et Mme RISSER à M. QUIN.

Assiste en outre à la séance :
- M. FRANTZ, maire de Dietwiller.

Les membres du Bureau ont adopté les délibérations suivantes :

1°

Désignation du secrétaire de séance

M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est désigné secrétaire de séance à l’unanimité des suffrages exprimés.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE, FINANCES ET RESSOURCES

- Finances

2° Projet de délibération du Bureau n°599B

Garantie communautaire d'emprunt en faveur de m2A Habitat - rue de Cernay à Pulversheim (0502)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- Ressources humaines

3° Projet de délibération du Bureau n°510B

Participation à la protection sociale complémentaire - validation de la procédure de conventionnement et de la création d'un groupement de commandes (2213)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

QUESTIONS DIVERSES

Le Président

Fabian JORDAN



Les personnes intéressées peuvent consulter le recueil dans lequel figure l'ensemble des délibérations du Bureau au Secrétariat des assemblées, 2 rue Pierre et Marie Curie à Mulhouse, entrée A, bureau n° 231-2^{ème} étage.